#### "LA CALOTTE"

revue satirique fondée en 1930 éditée par la Société des Amis d'André LORULOT fondée par André LORULOT (1885-1963) Directeur de 1963 à 1984 : HENRI PERRODO - LE MOYNE

COMITÉ DE DIRECTION

Directeur de publication : J.-M. LECOMPTE
Rédacteur en chef : G. MICHEL
Administration et Trésorerie :
J.-M. LECOMPTE
LA CALOTTE
B.P. 90294
51060 REIMS CEDEX

#### Tarifs 2021:

Abonnement simple : France : 16 € - Étranger : 18 € Abonnement de solidarité : France : 20 € - Étranger : 20 €

Tous les chèques bancaires et postaux (ces derniers ne comportant plus de talons pour la correspondance et le retour) doivent être envoyés sans faute à :

J.M. LECOMPTE - LA CALOTTE B.P. 90294 - 51060 REIMS CEDEX Ils doivent être toujours libellés à :

LA CALOTTE - CCP 30233-21-J-LA SOURCE

FRÉQUENCE DE PARUTION
"LA CALOTTE" publie 4 numéros par an.

Pour TOUT NOUVEL ABONNEMENT, ainsi que pour TOUT CHANGEMENT D'ADRESSE... un délai de DEUX MOIS est exigé par le routeur pour être pris en compte.

Autorisations : Commission paritaire n° 1024 G 85990

Impression: Imprimerie CHAUVEAU - Chartres 7 avenue Gustave Eiffel - 28630 Gellainville

#### RESPONSABILITÉS

Seuls les articles signés en son nom engagent le journal. Les autres sont placés sous la responsabilité de leurs auteurs. Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus à leurs auteurs.

#### SOMMAIRE LA CALOTTE

JUILLET-AOÛT-SEPTEMBRE 2021 - N° 554

#### LAÏCITÉ ET DÉMOCRATIE

Annecy, un beau combat laïque · À propos du SNU · Aggravation des inégalités · Deux cloches, un beffroi · Complots ? · Restauration de croix catholiques à Loché-s/Indrois (37) · Laïcité à Lyon : la culture a bon dos · Du sabre au goupillon (une variante) · Actions humanitaires · "Gestapo" au séminaire

#### INTERNATIONAL

Afghanistan : Mabouls à Kaboul • États-Unis : Qui croire ? • Israël : Palestinienne à Haïfa • Canada : Montréal, 20 ans après l'érouv - La douleur du pape • Mexique : Zapatistes • Japon : Manœuvres tortueuses • Suisse : Les biscotos de Jojo

#### **EN TOUTE LIBERTÉ**

"Pass" et vaccins • Sur l'Islam et quelques contradictions • Mon pote le despote • Infanticide au baptistère • Militarisation des esprits • "Implorons le pardon" • Révision de textes • Un rapport accablant

#### HISTOIRE

• Un autre 18 mars • Meurtres au Vatican • La révolte de Don Miguel • Résistance tsigane • Mémoires de Louise • Les déboires des chemises noires • La dame en robe rouge • Avec son canotier... • Eugène Bizeau, poète anarchiste • Drôle d'histoire • Martha et les gueules noires • Paris, octobre 1961 • Un homme de "progrès" • La tradition des pardons • Les héros oubliés

#### CULTURE

- Livres : Tu ne tueras plus ! Non ! Dieu n'est pas !
- · Théâtre : La puce à l'oreille J'ai saigné
- Cinéma : Billie Holiday, une affaire d'État Des hommes Benedetta La loi de Téhéran In the mood for love

# LAÏCITÉ ET DÉMOCRATIE

# ANNECY, UN BEAU COMBAT LAÏQUE

Dans le cadre d'un long combat unitaire laïque engagé dès le 15 novembre 2019, dont la chronique a jour le jour a été publiée dans "La Raison" (662) de juin 2021 (p. 14 et 15), la fédération de la Haute-Savo de la Libre Pensée a déposé un recours contre la délibération du Grand Annecy accordant une subventide 1,5 millions d'euros, le 24 septembre 2020 à l'Institut catholique de Lyon.

Problème. Le tribunal (TA de Grenoble) note que le recours n'a pas été déposé dans le délai légal d'umois et pourrait ne pas être jugé (malgré les circonstances restrictives liées à l'épidémie).

Il n'en reste pas moins que, comme le souligne "La Raison" (id) (10-12 rue des Fossés St-Jacques 75005 Paris) : "Même si Christian Monteil (département 74) et Laurent Wauquiez (Région) n'ont jama daigné répondre, cette bagarre est positive. Le résultat de la lutte est la lutte elle-même".

Un large front laïque qui donne confiance a été constitué avec les organisations, 2300 personnes c signé "L'Appel aux Laïques" (...). Le sentiment est : on ne veut pas lâcher. Nous savons qu'Annecy n'est p un cas isolé. Il s'agit d'une offensive nationale concertée de la réaction cléricale. Des "universités" cath liques s'implantent aussi à Reims, à Laval, à Niort et au Puy-en-Velay, bientôt au détriment des universit publiques qu'ils démantèlent. Ils bafouent les droits de la jeunesse qui aspire à l'instruction et à un aveni

Petite précision annexe : seuls, les établissements supérieurs d'enseignement public ont le titre d'un versité. Les privés sont des instituts. Merci Dédé pour la précision (Dédé, André Vansteenkiste).

Jean-Marie Lecomp

### À PROPOS DU SNU

Sous le titre "Le Service National Universel (SNU) dans le collimateur", la Fédération protestante France demande dès janvier 2020 :

- "d'encourager les membres de la Fédération à participer à l'élaboration des programmes et l'animation des sessions, notamment par leur expertise dans les départements (...),

- d'encourager les membres de la Fédération à recevoir des jeunes en SNU, car ceci peut éveil auprès des jeunes concernés le désir de s'engager plus activement dans l'avenir".

Un collimateur de tank?

Certes il est facile d'affirmer que "les œuvres, mouvements et Églises de la Fédération protestante France ont une culture de l'engagement et de l'objection de conscience, en contraste avec le caracté obligatoire du SNU". Pour autant, selon la Fédération, "le SNU devra s'articuler avec les structures soci éducatives qui poursuivent également un objectif de cohésion sociale et dont les moyens se restreigne de plus en plus".

SNU = cohésion sociale ? Pour qui ?

Divine surprise : "la formulation du SNU semble insister sur les questions de défense, de République de santé et d'orientation professionnelle, là où nous souhaiterions voir apparaître des valeurs plus profoncet plus humanistes".

À défaut de l'alliance du "sabre et du goupillon" chère à l'Église catholique, il suffirait donc de "mar la carpe et le lapin"...

Mais in fine, on les reconnaît bien : "nous souhaitons questionner la place des structures à caracté cultuel dans ce dispositif de crainte qu'elles n'en soient écartées sous prétexte de "laïcité" !"

Hughes Na

Note : toutes les citations sont issues du site de la Fédération Protestante de France.

# AGGRAVATION DES INÉGALITÉS



Dans son rapport annuel publié le 18 mars, Claire Hédon, Défenset des droits, souligne à quel point l'épidémie de covid aggrave "la situat des personnes qui étaient déjà en difficulté" ("L'Humanité" 19, 20 et 21 ma 2021). C'est le cas des personnes âgées et dépendantes, en situation précarité ou de handicap, en détention, pour accéder à leurs droits. Il faudrajouter aussi les enfants, les jeunes, les étudiants.

Le rapport observe que "la population est épuisée par cette criset que l'état d'urgence sanitaire qui est déjà, par définition, une décision antidémocratique, ouvre le champ à toutes les remises en cause de r

libertés fondamentales.

Claire Hédon met l'accent sur une question de fond : "Il ne faut pas qu'on s'habitue à des atteins à nos libertés". Elle dénonce les discriminations fondées sur l'origine de millions de citoyens, en Franc Autrement dit, le racisme. Donc, aidons Claire Hédon pour que les objectifs de son institution entrent da les faits.

### **DEUX CLOCHES, UN BEFFROI**

La mairie de Saint-Dolay (Morbihan), les associations Histoire et Patrimoine et la Fondation du Parmoine Bretagne ont lancé un appel aux dons "pour restaurer le beffroi et remplacer deux cloches de l'égl. Notre-Dame de l'Immaculée Conception" ("Ouest France" 23.6.21).

Est-ce que cette restauration et cette acquisition de cloches sont dignes d'un don ? Certes, l'égli construite en 1887-1888 est du domaine public (Loi de 1905). Mais les crédits d'impôts sont pris s l'argent public, officiellement pour le Patrimoine mais au profit de l'Église. C'est là où ça cloche.

Robert Le Mai